

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 avril 2016

DCM N° 16-04-28-10

Objet : Remplacement du chrono-score du palais omnisports Les Arènes et actualisation du contrat de délégation de service public.

Rapporteur: M. BELHADDAD

Dans le cadre de sa politique sportive la ville veille à assurer la modernisation de ses équipements sportifs et l'amélioration de l'offre disponible en matière d'accueil des clubs et de manifestations sportives.

Le palais omnisports "Les Arènes" permet l'évolution des clubs messins et notamment de Metz Handball, mais aussi de positionner la ville pour accueillir des manifestations sportives de haut niveau qu'elles soient récurrentes ou plus exceptionnelles.

Ainsi dans la perspective du Mondial de handball masculin qui se déroulera aux Arènes en janvier 2017, il est proposé de remplacer le chrono-score actuel vétuste par un chrono-score « cube Led » plus performant et homologué par les instances sportives internationales qui pourra répondre aux attentes des organisateurs d'événements sportifs d'envergure.

La ville s'est rapprochée de son délégataire de service public, gestionnaire du Palais omnisports « Les Arènes », pour examiner avec lui les conditions de cette modification technique.

Dans cette perspective, il est proposé au Conseil Municipal de donner son aval à la signature de l'avenant n° 4 dont le projet figure en annexe du présent rapport.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU le contrat de délégation de service public conclu avec effet du 1^{er} août 2008 entre la Ville et la société VEGA relatif à l'exploitation des Arènes,

VU le projet d'avenant n° 4 joint en annexe,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE les termes de l'avenant n° 4 au contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation des Arènes dont le projet est joint en annexe.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à finaliser et à signer ledit avenant ainsi que tout acte ou document connexes à cette affaire.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.10 Divers

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38 Absents : 17 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVENANT N°4

AU CONTRAT D'AFFERMAGE CONCLU ENTRE LA VILLE DE METZ ET LA SOCIETE SNC DES ARENES DE METZ POUR L'EXPLOITATION D'UN EQUIPEMENT DENOMME « LES ARENES » CONCLU LE 18 JUILLET 2007

ENTRE

La Ville de Metz représentée par Monsieur Dominique GROS, Maire de Metz, Conseiller Départemental de la Moselle, ou son représentant dûment autorisé à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal du 28 avril 2016, ci après désignée par les termes « la ville de Metz » ou « la Collectivité », d'une part,

ET

La SNC Les Arènes, légalement substituée à la société « VEGA » représentée par Monsieur Pascal SIMONIN, dûment autorisé à la signature des présentes, ci-après désignée par les termes « la SNC les Arènes » ou "le délégataire" d'autre part,

PREAMBULE

La ville a confié l'exploitation de l'équipement « les Arènes » par voie de contrat d'affermage signé le 18 juillet 2007 avec effet du 01/08/2008 pour une durée de 10 ans soit une échéance le 31/07/2018.

Considérant que le développement de la politique sportive de METZ passe entre autre par la nécessité de disposer d'un équipement moderne, il est devenu aujourd'hui nécessaire, en prévision notamment du Mondial de Hand Ball qui se déroulera aux Arènes en janvier 2017, de remplacer le chrono-score devenu vétuste par un chrono-score homologué pour les rencontres sportives du circuit mondial.

Au sens de l'article 3.3 du contrat d'affermage, le délégataire peut être "habilité par la Collectivité à réaliser et aménager tous nouveaux ouvrages, installations ou acquérir tous biens nécessaires au service qui participent de l'amélioration des ouvrages délégués ou de l'élargissement de l'image de l'équipement auprès des publics tant locaux que nationaux voire internationaux".

La SNC les Arènes et la Ville de Metz souhaitant procéder à ce jour aux travaux d'amélioration du service concernés, la conclusion d'un avenant s'impose en application des dispositions de l'article 28.2.2 dudit contrat.

Le présent avenant a donc pour but d'autoriser le délégataire à procéder dans Grande Salle des Arènes à la réalisation des investissements considérés, à en

définir la teneur, le mode de financement et d'en évaluer l'impact sur la convention de délégation de service public en vigueur.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : La Ville de Metz confie à la SNC les Arènes le soin de procéder dans la "Grande Salle" et dans un délai de 5 mois à l'installation d'un chrono-score Cube Vidéo LED 4 faces plus performant et homologué par les instances sportives internationales, tel que définit en annexe 1 du présent avenant.

L'annexe 5 du contrat d'affermage portant "programme des travaux financés par le délégataire" est complétée en conséquence et modifiée conformément au document joint au présent avenant.

L'annexe 9 du contrat d'affermage portant « budget prévisionnel 2008-2018 » est complétée en conséquence et modifiée conformément au document joint au présent avenant.

Au terme des articles 3.1 et 28.3.6 du contrat d'affermage, les équipements et ouvrages ainsi réalisés viendront compléter la liste des biens de retour figurant dans l'inventaire (annexe 3 du contrat).

Article 2 : A l'exception des modifications opérées au titre du présent avenant, les autres clauses du contrat d'affermage demeurent inchangées et continuent de produire leur plein effet.

Article 3 : Le présent avenant sera exécutoire après que les formalités de transmission au contrôle de légalité auront été accomplies et prendra effet au plus tard au jour de la notification du présent avenant au délégataire.

Fait en deux exemplaires originaux à Metz, le

Pour la Ville de Metz :

Pour la SNC Les Arènes :

Pour le Maire,

L'Adjoint délégué :

Le Gérant :

Belkhir BELHADDAD

Pascal SIMONIN

ANNEXE 1 : Descriptif des travaux d'amélioration envisagés et tableau financier.

ANNEXE 2 : Annexe 5 "programme des travaux financés par le délégataire" du contrat d'affermage conclu entre la Ville de Metz et la SNC les Arènes modifiée.

ANNEXE 3 : Annexe 9 « budget prévisionnel 2008-2018 » du contrat d'affermage conclu entre la Ville de Metz et la SNC les Arènes modifiée.

ANNEXE n°1

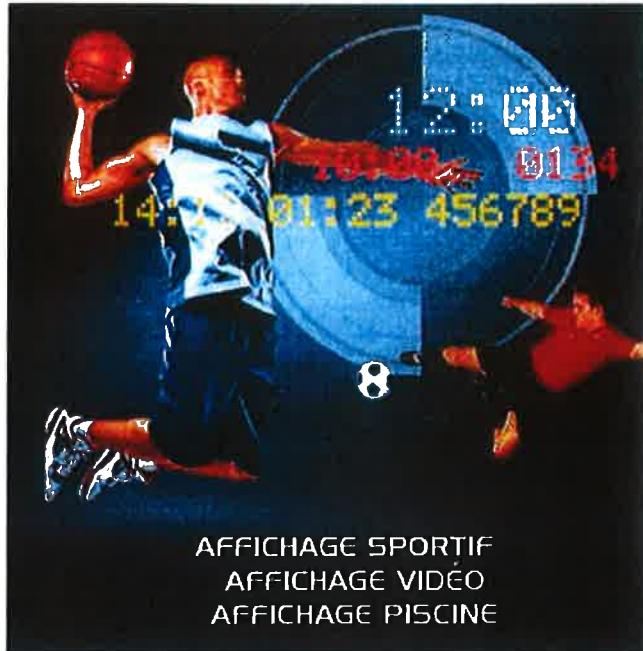
8

Z.I. de Martigny
37210 PARCAY MESLAY
commercial.sport@bodet.com
Tél : 02 47 29 77 40
Fax : 02 47 29 77 41

SNC ARENES DE METZ
5, RUE LOUIS DE DÉBONNAIRE
57000 METZ
FRANCE

Proposition commerciale N° 88950 du 01/04/2016
Site : SNC ARENES DE METZ

SALLE POLYVALENTE : CUBE VIDEO LED 4 FACES 11.25M² INTERIEUR P6.25



Destinataire : **Mme Viviane OFFREDI-SEIVERT**
Envoyé par : **M. Loïc LENTZY**
Date de validité : **08/04/2016**

Tableau d'affichage

Pupitre principal



Pupitre principal multisports pour les gammes BT6000 et BTX6000

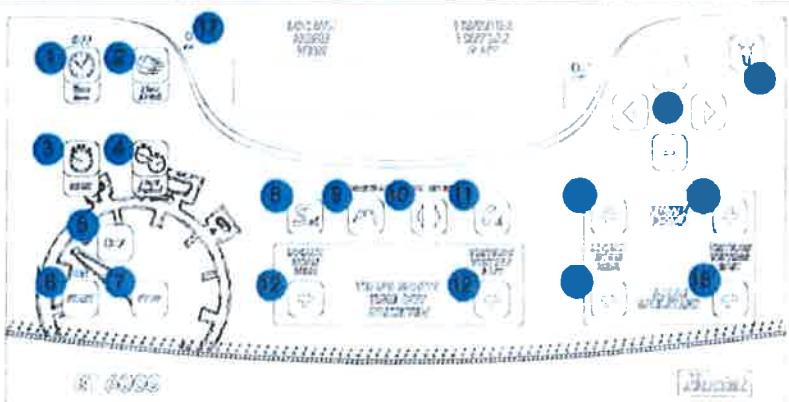


PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Large visu. 2x20 caractères (hauteur du caractère = 9 mm).
- Communication en radio HF 868 MHz ou en filaire.
- Pupitre multisports.
- Utilisation en intérieur ou sous abri.

FONCTIONS DES TOUCHES

- 1 Affichage heure ou match.
- 2 Lancement d'un nouveau match.
- 3 Reset chronomètre.
- 4 Période suivante.
- 5 Activation ou arrêt klaxon immédiat.
- 6 Permet de lancer le chronomètre.
- 7 Permet d'arrêter le chronomètre.
- 8 Accès menu paramétrage (appui > 3s).
- 9 Mode correction.
- 10 Activation de la demande de temps mort.
- 11 Relance nouveau match (appui > 3s).
- 12 Affectation d'un temps mort LOC/VISIT.
- 13 Touche de navigation dans les menus.
- 14 Affectation d'une faute d'équipe LOC/VISIT.
- 15 Score +1 point par équipe LOC/VISIT.
- 16 Réglage de la luminosité des tableaux et des afficheurs temps de possession.
- 17 Témoin présence secteur.



© N° Indigo 10125 028106



www.bodet-sport.fr

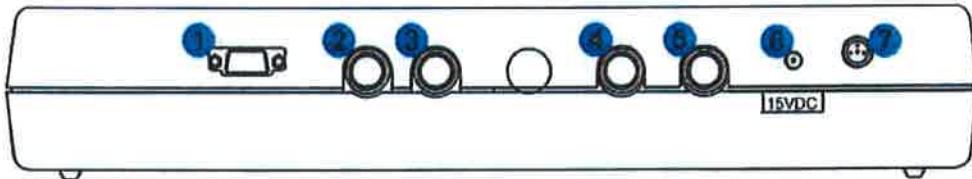
642D30A

Tableau d'affichage

Pupitre principal

CONNECTIQUES

- Prise DB9 : communication RS232.
Diffusion des informations des pupitres en temps réel sur un régie vidéo, TV,...
- ● ● Prises DIN : communication RS232 ou RS485.
Communication avec un pupitre secondaire Bodet ou un pupitre possession Bodet ou une poire Start/Stop Bodet.
- Prise DIN : communication RS485.
Sortie de commande d'un panneau de score Bodet (score, temps de jeu, points...).
- Prise JACK ALIM.
Alimentation 15VDC.
- Prise TINY XLR.
Communication avec un pupitre sifflet HF Bodet.

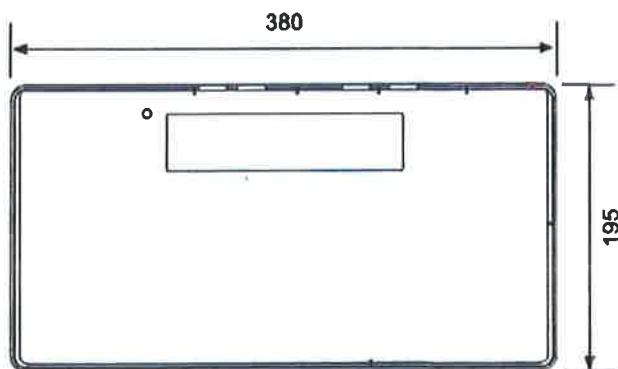


ALIMENTATIONS

- Alimentation 15VDC sur secteur par adaptateur 240VAC/15VDC (fourni).
- Alimentation 6VDC sur batterie intégrée au pupitre (autonomie de 8 heures).

RÉFÉRENCE

- Référence : 915809 (pour tous tableaux de la gamme BT6000 et BTX6000).



Prise secteur et adaptateur 240VAC/15VDC (fourni).
Prise 6VDC sur batterie intégrée au pupitre (autonomie de 8 heures).



© N'Indore 01 44 14 00 05



P.6

Tableau d'affichage

Pupitre secondaire



Pupitre secondaire multisports pour les gammes BT6000 et BTX6000

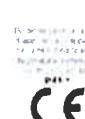
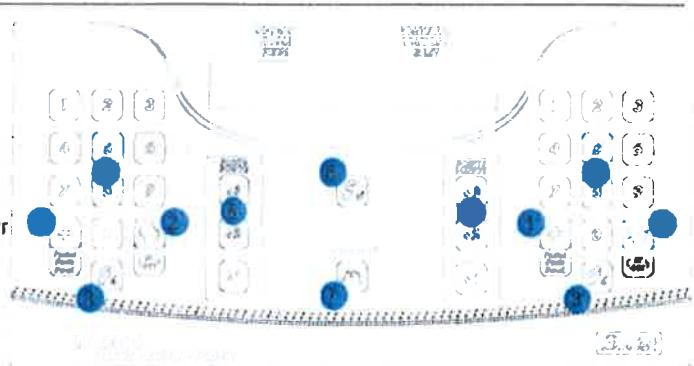


PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Large visu. 2x20 caractères (hauteur du caractère = 9 mm).
- Pupitre multisports.
- Utilisation en intérieur ou sous abri.
- Pupitre alimenté par le pupitre principal.
- Compatible avec le pupitre principal seulement.

FONCTIONS DES TOUCHES

- Affectation d'une faute personnelle ou d'une pénalité LOC/VISIT.
- Remplacement des joueurs.
- Touche de validation d'une faute, d'un score...
- Clavier numérique pour saisir le numéro du joueur ou pour saisir la durée du temps mort ou de la pénalité.
- Touche score 1,2 ou 3 points pour une équipe ou pour un joueur LOC/VISIT.
- Touche statistique d'un joueur
- Mode correction.



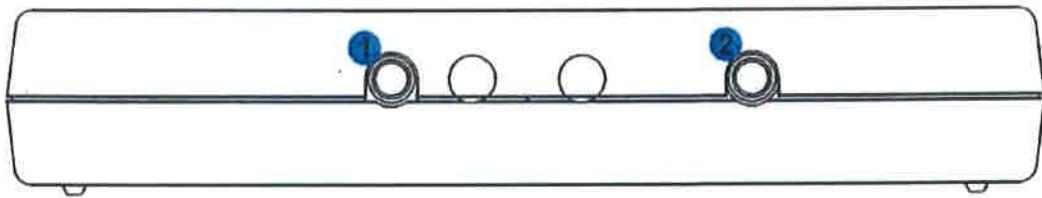
642D40A

P.6

Pupitre secondaire

CONNECTIQUES

- Prise DIN : communication RS232 ou RS485.
Sortie incrustation vidéo (points, temps de jeu, fautes...).
- Prise DIN : communication RS232 ou RS485.
Communication avec un pupitre principal Bodet.

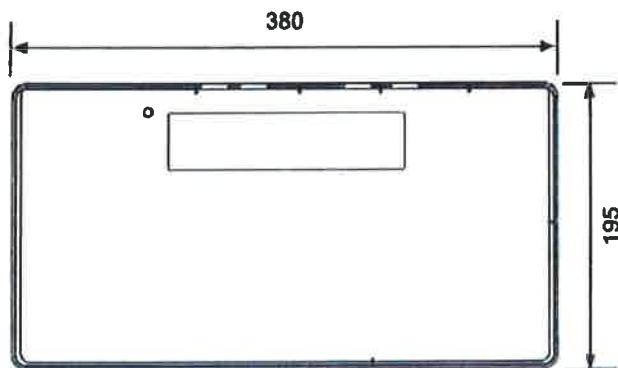


ALIMENTATION

- Alimentation depuis le pupitre principal.

RÉFÉRENCE

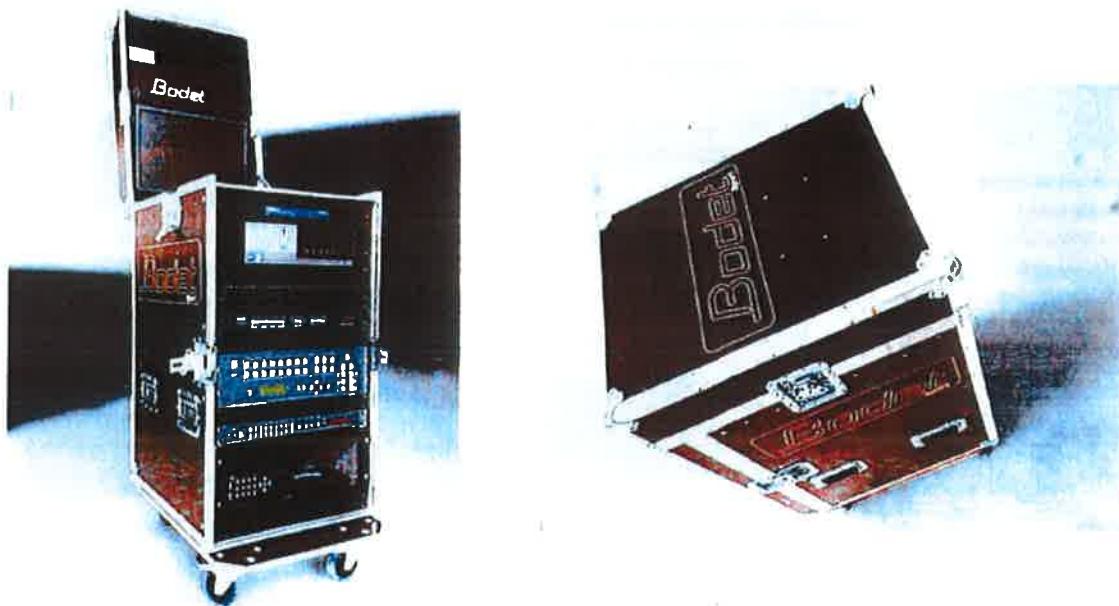
- Référence : 915805 (pour tous tableaux de la gamme BT6000 et BTX6000).



N° Indigo 1025124305

10
P.6

Régie Vidéo standard



Palais des sports, arénas et stades

UTILISATION

- Gestion et affichage simultané de plusieurs supports d'affichage vidéo : TV LCD, écran vidéo LED...
 - Contenu de chaque support d'affichage personnalisable.
 - Diffusion des vidéos, animations ou informations sportives en temps réel.
 - Contrôle de la luminosité, du contraste et de la saturation de l'écran vidéo LED.

Note : la régie vidéo standard ne permet pas de réaliser le traitement des informations audio.

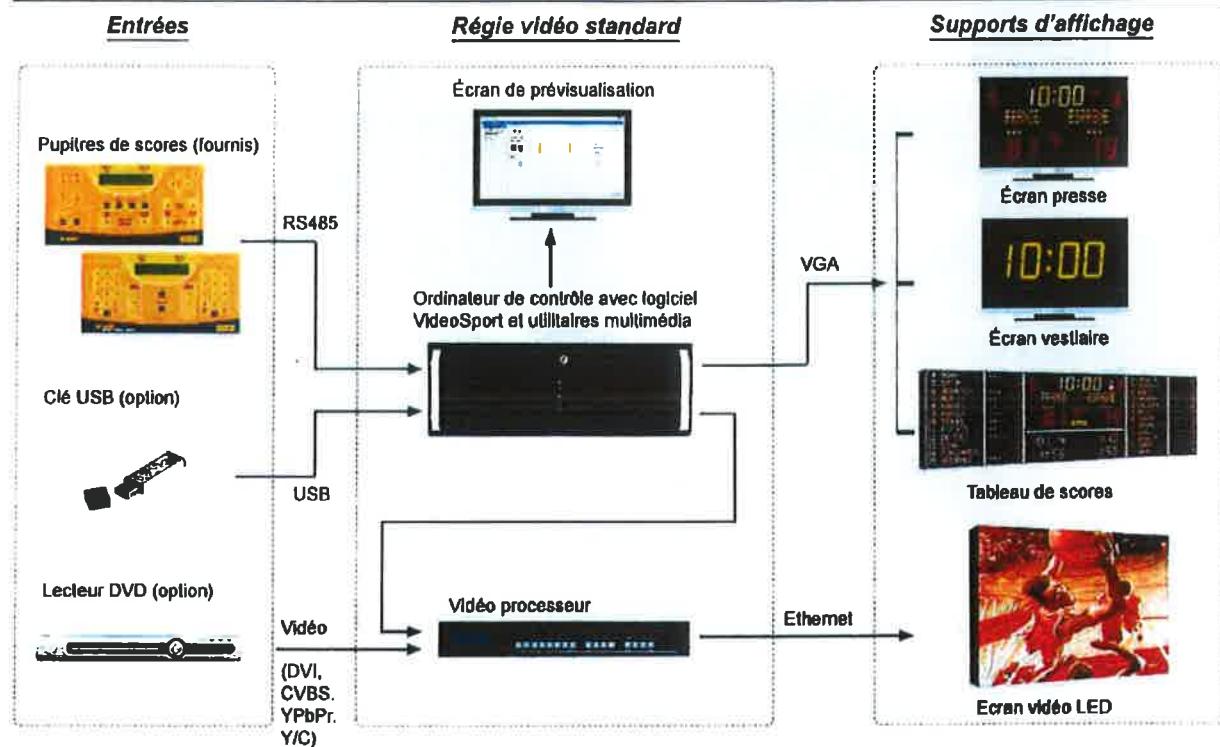
Note : la régie vidéo standard ne permet pas de réaliser le traitement des informations audio.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ORDINATEUR DE CONTROLS		
Entrées	Sorties	Alimentation
4 ports USB	3 ports VGA	230V - 50/60Hz
4 ports RS (série)		
VIDEO PROCESSEUR		
Entrées	Sorties	Alimentation
2 ports DVI	2 ports DVI	230V - 50/60Hz
4 ports CVBS	1 port Ethernet	
1 port YPbPr (HDTV)		
1 port Y/C (S-Video)		
FLIGHTCASE		
Alimentation : multiprise secteur pour l'alimentation des appareils intégrés.		
Roulettes de transport : facilitant la mobilité de la flightcase.		
Rangement en racks normalisés de 19 pouces (dimensions LxL : 48,26 x 43,18 cm).		
Onduleur inclus : secours d'alimentation en cas de coupure générale.		
Dimensions : L530 x H1075 x P700 mm.		

Régie Vidéo standard

EXEMPLE D'IMPLANTATION : CONFIGURATION CONSEILLÉE



FONCTIONNALITÉS DES ÉLÉMENS

	COMMUNICATION	DESCRIPTION
Entrées	4x RS (port série)	Pupitres de scores Bodet pour gestion de l'affichage sportif sur écran vidéo.
	4x USB	Chargement d'animations, vidéos... à diffuser sur les supports d'affichage (écran LED inclus)
	8x vidéo (DVI, CVBS, YPbPr, Y/C)	Sources vidéo externes : lecteur DVD, caméra...
Régie vidéo standard	Ordinateur de contrôle	Diffusion des animations ou des présentations sur les supports d'affichage Reproduction d'un tableau d'affichage sportif personnalisable sur les supports d'affichage avec une mise à jour des informations sportives en temps réel
	Vidéo processeur	Adaptation de tous les signaux vidéo au format de l'écran vidéo LED
Sorties	3x VGA et 2x DVI	Affichage sur support d'affichage ayant une entrée VGA (écran LCD, vidéoprojecteur...)
	1x Ethernet	Affichage du flux vidéo d'entrée sélectionné sur la régie (touche en façade) : source vidéo externe ou ordinateur de contrôle.

- En option : possibilité de rajouter un écran de prévisualisation qui permet de visualiser en local le contenu diffusé sur l'écran LED.
- Référence commerciale : 915930 (1 écran de prévisualisation inclus).

N° Indigo 0 825 824 106



P.6

Tableau d'affichage

BT6008



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

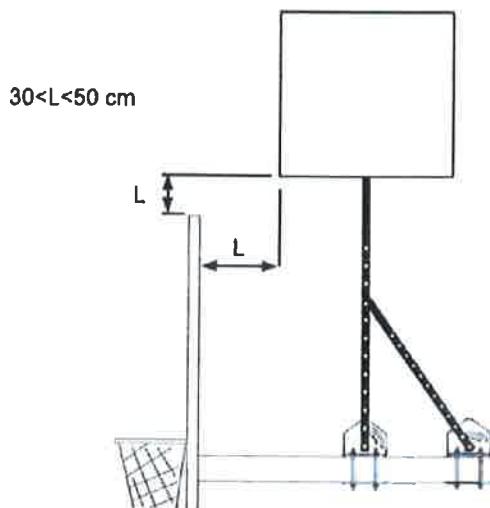
BT6008	Nombre de chiffres	Hauteur des chiffres	Couleur des chiffres
Temps de possession	2 (sur 4 faces)	25 cm	rouge
Rappel chronomètre principal	4 (sur 4 faces)	15 cm	jaune
Témoin fin de période	1 plot (sur 4 faces)	Ø66 mm	rouge

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

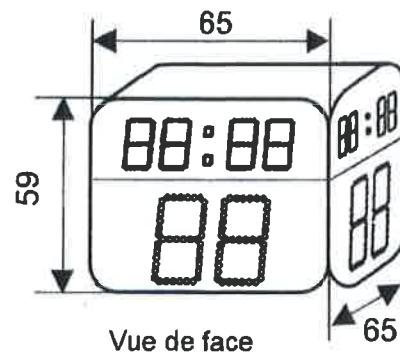
	Dimensions L x H x P (mm)	Poids	Construction	Indices de protection	Lecture optimale	Angle de lecture		
BT6008	650 x 590 x 650	50 kg	Caisson acier	IP20 IK09	120 m	160°		
Alimentation		Consommation		Niveau de protection				
BT6008		230V 50/60Hz		280W Disjoncteur 16A				
<i>Liaison Pupitre > Afficheur</i>						Filaire		
<i>Alimentation du Pupitre possession par Pupitre principal exclusivement</i>								

RÉFÉRENCES

- Référence : 915816.
- Référence : fixation sur but : 915870.



Fixation sur but vue de coté



P.6

BT6008



Pupitre possession

Tableau intérieur spécifique au Basketball



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- Technologie à LED CMS haute luminosité.
- Réglage de la luminosité depuis le pupitre principal. Possibilité de changer le réglage à tout instant pendant un match.
- Communication en filaire.
- Klaxon intégré, puissance 120dB à 1 mètre.

CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉS

- R&TTE (radio).
- Marquage CE.
- Compatibilité électromagnétique (CEM)
- Basse Tension.



642F30
R.6

Logiciel VideoSport

FONCTIONNALITÉS

- Acquisition des informations sportives (scores, fautes, temps de jeu etc) provenant de la table de marque et traitement de celles-ci en temps réel : diffusion sur de multiples supports d'affichage...



- Organisation graphique des informations sportives à diffuser avec possibilité de les combiner avec des animations, messages, images, vidéos... Chaque élément d'informations, texte ou image, tel que le logo du club ou sponsor, peut être librement positionné et dimensionné d'un simple clic. Une fonction de prévisualisation permet à l'utilisateur de vérifier le rendu final (scores, animations, textes) avant l'affichage définitif sur l'écran.



- Création d'animations à diffuser suite à un événement du match : animation suite à une action de jeu, présentation des joueurs...



- Gestion d'une Playlist pour un affichage multimédia. Possibilité de créer une Playlist depuis le logiciel à partir des fichiers présents sur l'ordinateur, stockage USB ou autres supports. Une fonction d'enregistrement permet de sauvegarder la Playlist sur un espace dédié pour une réutilisation ultérieure.



© N° Indigo 0193-823106



www.bonet-sport.com

8
P.6

Logiciel VideoSport

Logiciel pour la gestion de l'affichage sportif pour palais des sports, arénas et stades



UTILISATION

- VidéoSport est un logiciel de gestion d'affichage des informations sportives sur des écrans vidéo à destination du public pendant les matchs et évènements sportifs. Il s'agit d'un affichage en temps réel.
- Le logiciel permet de combiner des animations GIF avec du scoring, diffuser des messages publicitaires depuis une playlist et afficher des évènements de jeux.
- Le logiciel permet également de gérer plusieurs sports : Badminton, Basketball, Football, Handball, Hockey sur glace, Rugby, Tennis, Volleyball, Water polo (pour plus de sports, nous consulter).
- Selon le type de support d'affichage (tableaux de scores, écrans vidéo LED, écran vidéo LCD), il est possible de personnaliser, support par support, les informations à diffuser.
- Langues disponibles : Français | Anglais | Espagnol | Allemand.

EXEMPLE D'UTILISATION

- Palais des sports pourvu de quatre écrans vidéo LED dans un cube central qui affichent les ralentis du match avec une incrustation des scores, d'un tableau de score, d'une salle de presse avec des TV qui affichent en temps réel les scores du match aux journalistes et un écran vidéo LED dans le hall d'accueil qui affiche les documents multimédia chargés dans la playlist.



RÉFÉRENCE

- Logiciel VideoSport : 915980.



www.bodet-sport.com

Réf : 642130 12/2015

P.6

CHRONOSCORE / CUBE LED ARENES DE METZ

Etude Janv-Fev 2016

BODET Proposition #3		Analyse // Commentaires	
Dimension Ecran	ÉCRANS		
Surface Ecran en m ²	4500 x 2500		
Résolution Ecran	1145		superficie par écran
Soit tarif écran nu au m ²	Tarif Ecran	95 400,00 €	
Etude Mécanique		2 267,84 €	2 120,00 €
Structure accroche Ecran		Sur mesure	
Etude Mécanique		7 258,00 €	
Tarif Structure		22 750,00 €	
Régie Vidéo		Régie Vidéo	
Tarif Régie Vidéo 24S		12 040,00 €	
Installation	Mise en œuvre	8 750,00 €	
Formation		1 650,00 €	
		151 313,00 €	
Etude de Charge	Accroche sur charpente bâtiment	1 500,00 €	
Modification support charpente		5 000,00 €	IPN 180 doublés
moteurs			Utilisation moteurs Arénas de Metz
stop chute		10 000,00 €	
Matériel de réglage (location)	Modification du dispositif de sonorisation	800,00 €	
Dépose - modification - repose 2]		2 800,00 €	
Matériel - câblage - accessoires (achat)		3 000,00 €	
Alimentation électrique	Alimentation électrique et déplacemant	5 000,00 €	A demander à Dalkia ?
Distribution électrique		1 601,00 €	
Benne Charter		2 000,00 €	Dépose ancien chronoscore
Câblage RJ45 / fibre	Câblage de commandant	4 000,00 €	
	Conformité finale	1 500,00 €	
Bureau de vérification final		37 201,00 €	
Provision Divers		10 000,00 €	
tarifs HT		308 514,19 €	# 411,42 €
	soit tarif configuration au m ²		



Complément d'Immobilisations à compter du 01/01/2014 jusqu'au 31/07/2018 (fin DSP)
Complété par l'Immobilisations du Chronoscore à compter du 01/05/2016

Complété par l'Immobilisations du Chronoscore à compter du 01/05/2016

Les frais financiers pour le financement du Chronobus sont pris en charge par la SNC les Autres à hauteur de :

7 186,00 €

5 167,00 €

6797,88

